



INSCRIPTIONS 2022-2023

Chers Parents,

Les nouveaux dossiers d'inscriptions sont arrivés et ils seront effectifs à partir du Mercredi 6 juillet 2022. Ainsi, vous pourrez inscrire vos enfants pour les vacances de Juillet et d'Août 2022, mais aussi pour la rentrée scolaire 2022-2023.

La structure se trouve dans l'école Primaire Publique Intercommunale Alexandre Dumas, côté Primaire au rez-de-chaussée.

Elle ouvrira ses portes pour les grandes vacances à partir du 6 juillet jusqu'au 29 juillet et du 15 août au 31 août 2022.

Pour les **enfants ayant été inscrits l'an passé** à Cally Nant, merci de vous **rapprocher de l'équipe d'animation** afin d'obtenir vos fiches famille et individuelle en version pré-remplies afin de procéder à une simple vérification.

Vous devez fournir:

- *Les fiches d'inscription famille et individuelle remplies.*
- *La fiche sanitaire remplie à l'aide du carnet de santé de l'enfant.*
- *La photocopie des vaccins (2 pages) du carnet de santé de l'enfant.*
- *Les jours précis durant lesquels vos enfants fréquenteront la structure (feuille inscriptions prévisionnelles).*
- *Si vous êtes immatriculé (e) à la C.A.F. et que vous dépendez du régime d'allocations familiales, joignez une photocopie de l'attestation de droit de perception familiale et un justificatif de votre quotient familial.*
- *Un règlement de 15€ par famille inscrite pour l'adhésion 2022-2023*
- *Le règlement intérieur signé.*
- *Une photo de votre enfant.*

Bien cordialement,

La Directrice de CALLY-NANT

Renseignements et inscriptions: Centre de Loisirs CALLY-NANT, 74 910 FRANCLENS

Tel: 06 73 03 31 59 Mail: centredeloisirsfranclens@gmail.com

Site internet: cally-nant.e-monsite.com

Informations importantes :

Pour les sorties extérieures le transport est assuré par la société de transport SEYSSEL CAR ou par la location des mini-bus de la MFR de Franclens.

Ces sorties occasionnent parfois un coût supplémentaire.

Le retour est généralement à 17h30.

Les absences doivent être annoncées 48 heures ouvrables à l'avance **pour le périscolaire**, le cas échéant, l'inscription sera facturée.

Les inscriptions pour les vacances scolaires se clôturent une semaine avant le début des vacances. Toute annulation ayant lieu après cette date sera facturée.

En cas de maladie, et sur présentation d'un certificat médical, la réservation et le repas ne seront pas facturés.

En cas de retard dépassant 18h30 (heure de fermeture), chaque ¼ d'heure sera facturé 0.75 cts

Horaires et fonctionnement :

Accueil du matin: *entre 7h et 9h*

Repas: *à partir de midi*

Départ: *entre 17h00 et 18h30*

Possibilité de journée, demi-journée avec ou sans repas pour les périodes de vacances scolaires.

Les enfants inscrits au centre de loisirs doivent avoir leurs propres chaussons.

Le goûter est pris en charge par l'accueil de loisirs.

Tarifs :

Se reporter au tableau ci-joint.

Ils varient selon le QF.

Nouveaux Tarifs 2022-2023 accueil de loisirs de FrancLens

Applicables à partir du 06 Juillet 2022.

L'accueil périscolaire est facturé par tranches de 30 mn.

Le forfait journalier est calculé sur une base de 7h30. Le forfait demi-journée est calculé sur une base de 4h. Le tarif au forfait ne dépend pas des horaires d'arrivée et de départ des enfants : tout enfant inscrit en demi-journée et en journée paie le forfait, qu'il reste 6h, 7h30 ou 10h en journée par exemple.

Quotient familial CAF	QF ≥ 1700 plein tarif	1700 > QF ≥ 1400 -7 %	1400 > QF ≥ 1100 -14 %	1100 > QF ≥ 800 -21 %	QF < 800 -28 %
Périscolaire 1h	2.88 €	2.68 €	2.48 €	2.28 €	2.08 €
Périscolaire 15mn	0.72 €	0.67 €	0.62 €	0.57 €	0.52 €
Forfait journée	21.60 €	20.10 €	18.60 €	17,10 €	15.60 €
Forfait Demi-journée	11.52 €	10.72 €	9.92 €	9.12 €	8.32 €
Repas	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €